

# C0125

## 1 JOUR

GESTION LOCATIVE ET ACTION SOCIALE COMMERCES ET FOYERS

# LES BAUX SPÉCIFIQUES DU LOGEMENT SOCIAL

## ENJEUX

Les organismes Hlm peuvent louer des logements à des personnes morales. Parfois d'autres logements sont mis à disposition de personnes physiques dans des cadres juridiques particuliers. L'existence de ces différents régimes peut avoir un impact sur l'attribution, les loyers, les charges, le SLS, l'OPS, les réparations locatives... La loi ELAN a ajouté des nouveautés et des particularités rendant la gestion de plus en plus complexes. Les équipes doivent identifier pleinement ces actes de gestion qui sont différents de ceux des logements classiques.

## PUBLIC

Responsable de service. Chargé de clientèle. Chargé de gestion locative.

## OBJECTIFS

- › identifier les logements à régimes juridiques spécifiques
- › repérer les particularités de chaque régime spécifique
- › gérer ces baux spécifiques.

## PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Apports théoriques et méthodologiques illustrés d'exemples.

## PRÉ-REQUIS

Aucun.

## ANIMATION

Amélie DUBOIS ou Loïc AURIAC, Formateurs juristes.

## DATES CLASSE VIRTUELLE

1<sup>er</sup> avril 2025  
29 septembre 2025

## DÉROULÉ & CONTENU

### 1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

### 2 PENDANT - EN GROUPE

#### 1. LOCATION À UNE PERSONNE MORALE

- **À quelle personne ?**
  - › contractualisation du partenariat
  - › procédure d'attribution
  - › gestion de la sous-location
- **Le bail glissant**
  - › convention tripartite
  - › procédure d'attribution et de gestion
  - › glissement de bail

#### 2. LOCATION À UNE PERSONNE PHYSIQUE

- **Le logement pour les jeunes**
  - › labellisation
  - › procédure d'attribution
  - › gestion locative
- **La convention d'occupation précaire**
  - › procédure d'urgence du règlement intérieur CALEOL
  - › régularisation ou non de l'attribution
  - › contenu de la convention
  - › impacts sur la gestion
- **Les logements de fonction**
  - › conditions
  - › réglementation applicable
- **L'habitat inclusif**
  - › conditions et autorisation
  - › impacts sur la gestion du logement
- **Les logements rachetés occupés à un bailleur non-Hlm à conventionner**
  - › impacts sur le bail
  - › quelle réglementation ?
- **Logement loué dans le cadre de l'usufruit.**

### 3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

**PRIX NET : 830 EUROS** - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :** Patricia SIVAKUMAR - 06 64 41 09 26. [patricia.sivakumar@afpols.fr](mailto:patricia.sivakumar@afpols.fr)

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. [referenthandicap@afpols.fr](mailto:referenthandicap@afpols.fr)